

Réunion de secteur 2024 & 2025

Secteur D « Le Berthier – Verchères – Laval »

Période	THEME	SUJET	QUESTION	REPONSE
sept.-24	Sécurité & Sureté	Vitesse	Les véhicules roulent très vite sur cette départementale D143	Malgré les investissements significatifs consentis dans ce domaine, la persistance de cette situation met en évidence les limites des infrastructures destinées à la modération de la vitesse. Toutefois, les relevés effectués par les radars pédagogiques indiquent que la majorité des automobilistes respectent les limitations en vigueur. En cas de constatation d'incivilités routières, il est impératif de contacter le 17 afin d'alerter la gendarmerie, en fournissant des informations précises concernant les faits et les véhicules impliqués. Ces éléments faciliteront une intervention ciblée des forces de l'ordre. Il est vivement recommandé de s'abstenir de toute intervention personnelle. L'arrivée du policier municipal permet désormais d'orienter les zones de contrôle en fonction des données issues du radar pédagogique et des informations recueillies lors des réunions de quartier
sept.-24	Environnement et développement durable	Entretien	Entretien des haies	Parfois la végétation empiète sur le trottoir, entravant la circulation des piétons et créant des difficultés, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Afin de remédier à ces situations, une constatation officielle sera effectuée sur les lieux afin de documenter précisément les infractions. Suite à cette constatation, un courrier de mise en demeure sera adressé aux propriétaires concernés, leur demandant de procéder à la taille de leurs haies dans un délai déterminé. Important de vous adresser à la mairie avec les coordonnées des secteurs concernés afin que notre policier enregistre le problème.

sept.-24	Social	Santé	Maison médicale, où en sommes-nous de ce dossier ?	Le dossier est en cours, le point bloquant actuel concerne la subvention de l'ordre de 200 K€ qui est assujettie au nombre de médecin. Il faut 5 médecins et à ce jour, il en manque 2.
sept.-24	Environnement et développement durable	Gestion des déchets	SMND, arrêt du ramassage des sacs au sol	À compter du 1er janvier 2025, le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) ne procédera plus à la collecte des sacs de déchets déposés au sol. Seuls les bacs de collecte homologués seront désormais acceptés. Afin d'accompagner les habitants dans cette transition, la mairie, en collaboration avec le SMND, a organisé une vente de bacs à tarifs préférentiels. Cette initiative a permis à de nombreux foyers de se procurer les contenants nécessaires. Pour les personnes n'ayant pas pu bénéficier de cette vente groupée, il est désormais impératif de contacter directement le SMND pour l'acquisition d'un bac homologué

sept.-24	Environnement et développement durable	Eclairage	Manque un éclairage au niveau d'un des passages piétons en bas de la montée de Demptézieu	Nous allons voir avec la CAPI la possibilité de raccorder un poteau à ce niveau. Cependant, il faut savoir que depuis 2017, la gestion de l'éclairage public de la commune est guidée par un double objectifs: la réduction de la pollution lumineuse et de son impact sur la faune, ainsi que la maîtrise des dépenses financières. Dans un contexte marqué par une augmentation significative du coût de l'énergie (doublement du prix de l'électricité et triplement du prix du gaz), la mise en œuvre d'une gestion rigoureuse des ressources énergétiques communales s'avère indispensable afin de limiter les répercussions des fluctuations tarifaires. Il est à noter que les quartiers à forte concentration commerciale maintiennent un éclairage nocturne. Afin de concilier les impératifs de maîtrise de l'éclairage public et les préoccupations des administrés, la CAPI expérimente actuellement une application mobile dénommée « Allume ta rue ». Ce dispositif innovant permettrait d'activer l'éclairage à la demande via un smartphone, tout en assurant une extinction automatique après usage. Le coût annuel actuel de l'éclairage public s'élève à 43 500 €. L'extension de l'extinction nocturne représente un potentiel d'économies annuelles Le projet « J'allume ma rue » repose sur les principes suivants : Activation de l'éclairage par une application mobile dédiée. Extinction automatique programmée après utilisation. Les avantages attendus de cette initiative sont multiples : Réalisation d'économies d'énergie substantielles. Adaptation de l'éclairage aux besoins spécifiques des usagers. Renforcement du sentiment de sécurité. Ce projet s'inscrit pleinement dans la démarche de transition énergétique et de développement durable engagée par la commune de Saint-Savin, qui souhaite accompagner ses habitants dans cette évolution
----------	--	-----------	---	--

sept.-24	Environnement et développement durable	Gestion des déchets	Pas de ramassage en porte à porte des bacs jaunes.	Un service de collecte régulière des bacs de tri sélectif (poubelles jaunes) a été mis en place dans les communes avoisinantes, notamment à Saint-Chef. Concernant la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et son Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND), une étude est en cours. Cependant, aucune collecte de bacs de tri sélectif en porte-à-porte n'est prévue pour le moment. L'accent est mis sur l'augmentation du nombre de Points d'Apport Volontaire (PAV). En revanche, un site de compostage collectif sera installé près de la salle Henri Coppard, destiné aux zones d'habitat collectif où le compostage individuel est plus complexe. Des « référents compostage » bénévoles sont recherchés pour accompagner cette initiative.
juin-25	Environnement et développement durable	Entretien	Ruisseau de Saint Savin – chemin des Granges : ne faut-il pas le curer ? car un habitant craint un débordement en cas de fortes pluies.	Concernant le ruisseau, nous allons contacter nos services techniques et l'ÉPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) pour évaluer la situation. Il est important de noter que nous ne pouvons pas intervenir librement sur ce type de cours d'eau. La loi nous impose de consulter des experts pour évaluer les risques et valider toute action, d'où la nécessité de travailler avec l'ÉPAGE. Cette démarche est indispensable pour garantir la sécurité et le respect de l'environnement.
juin-25	Environnement et développement durable	Entretien	Renouée du Japon qui envahit les abords des maisons	Pas de signalement particulier. Sujet préoccupant mais dans une moindre mesure par rapport à l'ambrosie qui a un impact sur la santé. Le conseil est de couper court et étouffer pour l'éradiquer Prévoir une communication simple sur le sujet Nous allons informer le service technique d'être vigilant
juin-25	Mobilité	Entretien	Des regards encombrés par des gravillons Clos Saint-Charles	Nous allons voir avec les services, une action a déjà été réalisée dans ce sens.
juin-25	Incivilité & sécurité	Vitesse	Chemin du Berthier : augmentation du passage des véhicules + vitesse	La commune a investi un budget important dans l'aménagement de nos rues pour ralentir la vitesse des véhicules. Une proposition de sens unique avait été rejetée il y a quelques années. Prévoir de mettre le radar pédagogique, communiquer à la gendarmerie pour une action ponctuelle éventuelle
juin-25	Mobilité	Entretien	Montée de Demptézieu au feu en haut – le rétrécissement (en descendant) matérialisé par un trottoir peut être source d'accident,	Demander au service technique de peindre ce bout de trottoir.

			un riverain propose de peindre un morceau du trottoir pour une meilleure visibilité.	
juin-25	Social		CCAS : A quand des activités pour les 45 – 60 ans ?	Monsieur le Maire rappelle les évènements en cours...comice, fête de la musique, etc... qui contribuent à la vie du village